

Déclaration de contribution au Fonds mondial de solidarité numérique

Si nous emportons le marché, nous, soussignés, nous engageons à verser au Fonds mondial de solidarité numérique (<http://www.dsf-fsn.org>):

- ◇ Pour toute la durée du contrat;
- ◇ Une contribution en espèces de, au minimum, 1% du montant total du chiffre d'affaires réalisé avec la Ville de Genève sur ce marché.

Cette contribution sera :

- ◇ Versée dans un délai de 3 mois après chaque facture payée par la Ville de Genève;
- ◇ Prélevée sur notre marge et n'incombera donc pas à la Ville de Genève.

.....
[Timbre de l'entreprise, lieu, date et signature(s)]

Référence

Appel d'offres public relatif à une étude portant sur le déploiement des logiciels libres sur le poste de travail des collaboratrices et des collaborateurs de l'Administration municipale, conforme au *Règlement cantonal genevois sur la passation des marchés publics en matière de fournitures et de services*, du 23 août 1999.

Autorité adjudicatrice : Ville de Genève

Organe d'exécution : Direction des systèmes d'information
(DSI, Rue du Stand 25, case postale 5554, 1211 Genève 11)

Publication : Feuille d'avis officielle de Genève, le 10 janvier 2005

